

Département de l'Oise  
Arrondissement de Beauvais  
Canton de Méru  
Commune de LORMAISON

EXTRAIT DU REGISTRE  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

SEANCE DU 29 MARS 2019

DATE DE CONVOCATION

20 MARS 2019

DATE D’AFFICHAGE

21 MARS 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 15  
PRÉSENTS : 14  
VOTANTS : 15

OBJET :

MOTION CONTRE LA  
FERMETURE DE L'HOPITAL DE  
BEAUMONT-SUR-OISE,  
SAINT-MARTIN DU TERTRE,  
MERU

ACTE RENDU EXÉCUTOIRE APRÈS  
DÉPÔT EN PRÉFECTURE

Le  
30 mars 2019

Et publication ou notification  
Du :  
01 avril 2019

Le Maire,  
Signature et cachet



Le vingt-neuf mars deux-mil dix-neuf à 20h30, le conseil municipal de la commune de LORMAISON, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en Public, sous la Présidence de M. LAGNY Jean-Pierre, Maire.

**PRÉSENTS :** Messieurs LOCQUET P, JEANTET D, MARTIN A, FREMONT Ph, DUPUIS O, LEROY JP, JARDIN G  
Mesdames RIGONIE F, JAFFRAY M.L, EGOT V, DRUOT M, CASCIOLA C, CULERIER V

**ABSENTE EXCUSEE :** Mme Marion BEZAK dit KOWALSKI donne pouvoir à M LAGNY JP

Monsieur Didier JEANTET a été élu secrétaire de séance.

MOTION CONTRE LA FERMETURE DE L'HOPITAL DE BEAUMONT-SUR-OISE, SAINT-MARTIN-DU-TERTRE, MERU

Le CONSEIL MUNICIPAL DECIDE de soutenir le Comité Défense Hôpitaux BEAUMONT SAINT-MARTIN.

Monsieur le Maire sollicite l'accord du Conseil municipal afin qu'une motion contre la fermeture annoncée de plusieurs services de l'hôpital de Beaumont sur Oise, notamment la pédiatrie et ses urgences et le service de néonatalogie, soit adoptée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la motion suivante :

*« Le Conseil Municipal réunit ce jour fait part de son inquiétude face aux menaces de fermetures de plusieurs services de l'hôpital de Beaumont-sur-Oise.*

*Il déplore vivement cette raréfaction de l'offre de soins dont bénéficient de nombreux habitants du secteur.*

*Il demande aux services de l'Agence Régionale de Santé et du Comité interministériel de performance et de la modernisation de l'offre de soins hospitaliers de revoir cette situation et de ne pas prendre de mesures susceptibles de nuire à la couverture médicale du secteur. »*

*Cette motion sera transmise à M. le Préfet du Val d'Oise et aux services de l'Agence Régionale de Santé*

POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Pour extrait, conforme au registre

Le Maire  
Jean-Pierre

